

# Les normes et leur avenir dans notre secteur

*Vous nous entendez souvent rappeler que la norme Telebib2 est d'un intérêt majeur dans votre secteur d'activités. Il en est de même dans d'autres domaines plus hétéroclites les uns que les autres. Pensez aux adaptateurs de voyages pour vos simples appareils électriques. Dans tous les cas, il faut définir les normes et les garder ouvertes et gratuites au niveau de l'utilisateur final.*

Toute implémentation d'une norme génère des coûts importants à amortir sur de nombreuses années, mais qui sont largement compensés par des gains de productivité non négligeables en supprimant le double, voire le triple encodage.

La norme Telebib2 est restée ouverte et nous souhaitons que cela reste ainsi pour l'avenir.

La Belgique est un des pays européens les plus avancés dans ce domaine, ceci étant principalement dû au type de distribution, à l'effort des compagnies du secteur et à la qualité de nos logiciels de gestion qui l'ont intégrée.

Notre norme est multilingue, ouverte et évolutive, non liée techniquement à un moyen de transport de données.

La commission européenne a publié un règlement fin 2012, pour promouvoir l'avènement d'une norme européenne dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Il n'est pas certain que l'application unilatérale d'un tel règlement par l'Autorité Européenne n'ait été décidée en connaissance de toutes les particularités du marché de l'assurance, a fortiori de la distribution d'un « petit » pays.

Une réaction de bon père de famille ou basée sur du simple bon sens voudrait que cette norme future soit basée sur quelque chose qui fonctionne actuellement et, pourquoi pas, sur une simple évolution de notre norme puisqu'elle est la plus avancée ?

Il serait en effet dommage de détricoter le travail de près de 30 ans. Pour ceux qui s'en rappellent, les échanges AS1 avec les « fameuses » cartes PCTEX de Telindus qui grésillaient nous ont permis des échanges multi-compagnies tant au niveau production de contrats qu'au niveau comptable.

Ainsi, depuis la fin des années 80, nous avons fait évoluer l'ensemble des possibilités, tout en veillant à maintenir l'existant et en restant attentifs aux changements technologiques qui ont été nombreux. Nous avons bien passé le cap de l'Euro et le cap de l'an 2000, sans encombre, et sans que vous n'ayez dû vous en inquiéter. La qualité de nos échanges informatiques nous permet de tarifier des couvertures, émettre des contrats, ouvrir des sinistres, et ce quelle que soit la compagnie et quel que soit le logiciel de gestion, d'un seul clic et avec une seule interface.

À force d'utiliser cette norme tous les jours, nous n'en voyons même plus les avantages, tant elle est devenue partie intégrante de notre métier. La qualité de cette norme nous permet indirectement de donner un service de meilleure qualité à nos clients via, par exemple, l'espace client.

Le plus grand danger d'une bonne norme est qu'elle devient tellement évidente qu'on l'oublie.

Étant entendu que nous risquons de subir des effets collatéraux d'une décision extérieure qui pourraient coûter au secteur, nous restons attentifs à l'évolution de ce dossier.

**Michel PIRSON**  
Consultant Process FEPRABEL